

Be+-ing, opérateur de rhématisation en anglais oral spontané

Isabelle Gaudy-Campbell

► **To cite this version:**

Isabelle Gaudy-Campbell. Be+-ing, opérateur de rhématisation en anglais oral spontané. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Peeters Publishers, 2011, CVI (1), pp.343-356. 10.2143/BSL.106.1.2141874 . hal-02939874

HAL Id: hal-02939874

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02939874>

Submitted on 15 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BE+ING :
OPÉRATEUR DE RHÉMATISATION
EN ANGLAIS ORAL SPONTANÉ ?

RÉSUMÉ. — *Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'analyse de l'anglais oral spontané. Nous nous intéressons plus particulièrement aux temps de construction du discours et aux modes d'enchaînement des propos. Si l'on considère les paragraphes oraux selon un axe syntaxique, on remarque que l'aspect be+ing apparaît le plus fréquemment dans le rhème de l'énoncé. Or, cet opérateur a été abondamment étudié dans le cadre de la linguistique anglaise et explicité comme opérateur thématique et opérateur d'anaphore.*

Confronté au comportement de l'opérateur dans la spontanéité de son usage, serait-on en contradiction avec des acquis théoriques ? Notre propos est alors de résorber cette apparente contradiction en revenant sur les enjeux inhérents à la répartition syntaxique des énoncés oraux et en analysant des enchaînements authentiques à l'interface de l'analyse syntaxique et de la linguistique métaopérationnelle.

Introduction

A) L'écoute de l'anglais oral spontané¹ permet de considérer les énoncés non pas selon un mode de production isolé mais dans toute la complexité du travail de formulation² et de l'enchaînement discursif. Ceci nous amène plus particulièrement à remarquer des temps de l'énoncé qui participent à l'amorce d'une suite, d'un « à dire » (Barberis 1998, p. 18). Face à des énoncés perçus dans la spontanéité de leur production, il est tentant de se poser les questions suivantes :

1. Notre propos prend pour base théorique les écrits de M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, (1998) dans lesquels les éléments terminologiques propres à l'analyse de l'oral sont explicités.

2. Le travail de formulation est à concevoir comme le travail d'élaboration du propos et de production de sens à l'oral (*La production du sens à l'oral* (1998), CIL 16, CDROM Elsevier)

quels sont les outils qui permettent l'enchaînement des propos et quels sont les éléments qui soulignent de façon implicite que l'information principale est donnée ?

L'anaphore est un souci récurrent de la linguistique de l'écrit. En anglais oral, l'enjeu est plutôt le rhème, qui suppose un développement à droite de l'énoncé en anglais [JOUÉ 2006]

Autrement dit, l'enjeu semble résider davantage dans la construction d'une suite jusqu'à l'avènement de la partie rhématique du propos.

Nous sommes alors à la recherche des outils de rhématisation. Ils peuvent être appréhendés sous deux angles. Soit ils annoncent que le rhème va être amorcé, soit ils sont constitutifs du rhème et signalent que la partie de l'énoncé en question correspond à une information nouvelle et présente donc un statut rhématique. Nous serions tentée de dire que de telles marques sont des outils de « rhématisation ». C'est dans ce cadre que *be+ing* s'inscrit et qu'il attire notre attention.

Alors, le titre de cet article, qui pose *be+ing* comme un opérateur de rhématisation peut paraître provocateur et venir défier des écrits qui font date à savoir *Be+ing dans la grammaire de l'anglais contemporain* (Adamczewski 1978) et la *Grammaire linguistique de l'anglais* (Adamczewski 1982) où l'auteur identifie *be+ing* comme opérateur thématique de phase 2. Mais l'intitulé de cet article est en réalité construit autour du substantif « rhématisation » et non autour de « rhématique », adjectif de la même racine.

B) Mise en contexte :

Pour mieux cerner notre propos, nous proposerons une première occurrence qui permettra de rendre compte de la dimension syntaxique de notre approche :

(1) BBC Radio 4, 25.10.04, *You and Yours*, Autism, Adult Services, Mitchell

But I have to say that it does seem to meet precisely Leo's needs in the sense that he is — he is — I mean I think some people would say he's quite able but on the other hand I think he's incredibly vulnerable, I've just been out in Oxford Street with him just now and I thought I'd lost him in Selfridges and the panic that I go through of thinking he is just so vulnerable, he's very naïve, he's a lovely, lovely boy but he doesn't, realise the dangers that there are and that will be with him for life, he's always going to live with that.

Dans un premier temps, on peut considérer que *he's always going to live with that* est une reprise et reformulation de *and that will be him for life*. Dans ce cas, *be+ing* a la valeur anaphorique et thématique habituelle. On peut également opter pour une approche favorisant une analyse syntaxique orale. *He doesn't, realise the dangers that there*

are and that will be with him for life constitue l'information principale de ce paragraphe et est un rhème. Relativement au rhème, *he's always going to live with that* est un post-rhème dont *be+ing* apparaît particulièrement constitutif. Il constitue, en effet, la cheville ouvrière du commentaire à la finale qui est proposé (Morel et Danon-Boileau, p. 21-22 & 28-32).

La linéarité de la production nous incite alors à revenir sur des acquis comme la valeur thématique de *be+ing*. Sans chercher la provocation, nous serions tentée d'identifier *be+ing* comme un opérateur de « rhématisation ».

Notre démonstration ne saurait alors se faire sans une mise au point terminologique, le terme même de « rhématisation » demandant à être précisé. Nous opérerons en deux temps, en cernant d'une part la valeur du terme « rhème », puis en dérivant celle de « rhématisation ». Ensuite, nous essaierons de cerner plus précisément ce que le terme de rhématisation implique en relation avec *be+ing* dont nous considérerons les réalisations en oral spontané afin d'en identifier au mieux le fonctionnement.

I – Investigation terminologique

A/ Vers une définition du terme « rhématisation »

Pour mieux cerner le concept de rhématisation, nous allons commencer par revenir sur les différentes acceptions du mot thème et de son dérivé, thématisation. Nous pourrions ensuite transposer le raisonnement que propose Paul Siblot (1997, p. 33) :

En bonne règle, s'arrêter à la *thématisation* demande qu'on définisse au préalable ce qu'on appelle *thème*. Cela revient à expliciter l'acception la plus courante du thème lui-même : « ce dont on parle », « ce qu'on pose » pour parler.

Par analogie, nous pourrions dire que la rhématisation suppose de cerner la notion de rhème. Le rhème se définit souvent comme le pendant du thème. Nous souhaiterions rendre compte de ses différentes acceptions afin d'isoler celle qui sera pertinente pour la mettre en système avec le rhème.

En effet, le terme thème, isolé, présente une pluralité d'acceptions, dont rendent compte les réflexions menées dans le volume « *La thématisation* ». Elisabeth Stark (2000, pp. 339-340) rend compte notamment de deux acceptions. L'une est basée sur l'analyse logique de la prédication qui définit le thème comme l'objet « à propos duquel on dit quelque chose », « ce dont on parle ». L'autre est textuelle, définissant le thème comme « la partie du discours qui véhicule de l'information « donnée », « connue » ou « peu importante » ».

Ayant commencé à cerner la notion de thème, nous pouvons l'opposer à celle de rhème, comme le propose le *Dictionnaire d'analyse du discours* qui donne une définition de l'opposition thème / rhème selon une perspective fonctionnelle qui met l'accent sur la progression de l'information :

Les places de début (Thème), de milieu (Transition) et de fin de phrase (Rhème) possèdent un degré différent de dynamisme communicatif : du plus bas degré pour le Thème (ce dont on parle) au plus haut degré pour le Rhème (ce qu'on dit du Thème). (Charaudeau et Maingueneau 2002, p. 573)

Nous adhérons à cette acception syntaxique et informationnelle à la fois qui est également à imputer à l'approche des données orales telle que la propose la *Grammaire de l'intonation*. Au sein du paragraphe oral, le rhème s'agence au préambule (qui comprend le thème) de la façon suivante :

Paragraphe oral type = préambule + rhème+ (postrhème) (Morel et al. 1998, p. 21)

Une définition des termes « thème » et « rhème » est à retrouver dans l'article « L'opposition thème / rhème dans la structuration des dialogues oraux » (Morel 1992, p. 74) :

Le segment de discours que j'appelle « thème », caractérisé par sa position en tête de l'énoncé, son intonation finale montante et le fait qu'il est dépourvu de toute modalité, constitue soit une reprise d'éléments déjà en place pour les interlocuteurs dans le cours des échanges qui précèdent, soit une redéfinition des bases de l'échange posé unilatéralement par le seul énonciateur. Le segment que j'appelle « rhème » – de nature verbale ou non verbale – constitue le pivot informatif à partir duquel j'identifie le statut des autres segments constitutifs de l'énoncé.

Nous retiendrons plus particulièrement la notion de « pivot informatif »³ et le concevrons surtout comme l'élément du paragraphe oral porteur de l'information nouvelle⁴. Ainsi, thème et rhème sont à concevoir pour le dynamisme qu'ils génèrent dans l'agencement de l'énoncé.

Nous pouvons alors traiter du suffixe dynamique *-ation* et passer au terme rhématisation en faisant un détour par la thématisation :

3. Ultérieurement (Morel et al. 1998), le rhème sera défini comme « le constituant où l'énonciateur tient à marquer la différenciation de son propre point de vue en fonction des attentes de la position qu'il prête à celui auquel il s'adresse ».

4. On peut également se limiter à une approche selon laquelle le thème correspond au segment repère et le rhème correspond au segment repéré. Nous retrouvons chez P. Cotte une terminologie proche sous la forme de « thème-repère », (Cotte 1997, p. 162).

La notion de thématisation [...] repose fondamentalement sur la distinction du thème et du rhème [...]. Il s'agit essentiellement au départ d'opposer les constituants de l'énoncé qui rappellent une information connue (et qui constituent le thème), à ceux qui apportent des informations nouvelles versées sur ce thème (et qui constituent le rhème). (Guimier 2000, p. 9).

Autant cette définition est éclairante sur l'opposition thème/rhème, autant elle reste peu convaincante sur celle de thématisation qui reste à concevoir. Le terme rhème est largement usité dans la *Grammaire de l'intonation*, mais le terme de rhématisation l'est moins.

Nous considérerons à nouveau des citations, notamment celle de Le Querler (2000, p. 264) pour cerner thématisation et rhématisation :

On utilisera le terme de thématisation au sens d'*opération linguistique marquant la saillance du thème*, le thème étant, à l'intérieur de l'énoncé, *ce dont on parle (aboutness)*, par opposition au rhème, qui est *ce qu'on en dit*. Cette définition conjointe du thème et du rhème est la définition classique, qu'on trouve chez de nombreux auteurs, et elle a été préférée ici à celle de *connu-nouveau*. (p. 264)

Dans ce premier grand groupe de structures disloquées, l'élément disloqué est repris par le pronom *c'*, qui est sujet du verbe *être* ; *ce c'est* n'est pas le présentatif, puisque le pronom *c'* n'est pas vide, il représente l'élément disloqué, mais sa présence apparente très nettement l'énoncé aux structures avec présentatif, qui sont des procédés de rhématisation, c'est-à-dire des procédés marquant la saillance du rhème. (p. 267)

Nous retiendrons de ces deux dernières citations les expressions « opérations linguistiques marquant la saillance du thème » ou « du rhème ». Alors nous pouvons proposer un bilan terminologique. Nous concevons le terme rhématisation de la façon suivante : permettant de coder le rhème, c'est-à-dire permettant l'introduction de l'élément du paragraphe oral porteur de l'information nouvelle. Il est aussi à concevoir à l'aune de la suffixation rencontrée dans « thématisation », à savoir comme une opération codant la partie rhématique de l'énoncé. Ainsi, nous concevons le rhème comme l'unité présentant le plus haut degré communicatif et la rhématisation comme l'opération permettant de coder ce haut degré communicatif.

B/ L'acception de l'opposition thématique/ rhématique selon H. Adamczewski : quels enjeux ?

Nous reviendrons également sur l'acception de thématique et rhématique selon H. Adamczewski. Les énoncés canoniques sur lesquels le linguiste construit en partie son appréhension thématique de *be+ing* se réalisent selon le schéma suivant : une subordonnée temporelle introduite par *when* précède une principale qui en réitère la prédication et

qui présente l'aspect *be+ing*. Dans sa thèse (Adamczewski 1978, p. 15), il commence par faire état de ses recherches sur corpus qui lui ont permis de mettre en valeur le « rôle de l'anaphorisation comme déclencheur de *be+ing* » notamment pour des occurrences comme « when you marry, you'll be marrying at a good time » et plus accessoirement comme « I am asking you what time it is », énoncés qui manifestent « le phénomène de reprise ».

Au fil des pages, les concepts « thématique » et « rhématique » se précisent, le premier correspondant à une reprise d'information, le second à une information nouvelle de première mention, également appelée information « PREMIERE » (p. 257). Une équation est faite entre « relation thématique » et « relation d'anaphorisation » (p. 121). On peut également lire que « le caractère rhématique d'une unité énonciative, information nouvelle, de première mention, relance [...] la rhématicité » (p. 101). On peut dire qu'Adamczewski conçoit « thématique » et « rhématique » en terme de relation, voire de relation prédicative. Il ne s'agit nullement d'une approche syntaxique, mais d'une approche informationnelle, qui bien que travaillant sur des énoncés authentiques, ne les considère pas nécessairement dans toute la complexité d'une contextualisation orale.

Si l'on reprend des énoncés comme « when you marry, you'll be marrying at a good time »⁵, on peut dire que le schéma canonique sur lequel Adamczewski appuie sa démonstration présente un schéma syntaxique particulier, celui de l'antéposition de la subordonnée temporelle. Svetlana Vogeleeer traite de « la thématicité de la subordonnée temporelle antéposée ». On lit notamment :

Ce sont les subordonnées temporelles antéposées qui répondent, sans aucune restriction, aux différentes définitions de thème. Occupant la position initiale dans l'énoncé, elles correspondent à la définition du thème comme « point de départ » (Halliday 1967). Désignant un temps, elles fournissent un cadre, en l'occurrence un cadre temporel, auquel s'applique l'assertion contenue dans la principale. Cette dernière propriété correspond à la définition du thème comme « cadre individuel, spatial ou temporel pour lequel vaut la prédication » (Thompson 1985, p. 61 ; Chafe 1976, p. 50 ; Lötscher 1992, p. 133). D'autre part, ces subordonnées introduisent un référent temporel, qui, de par sa nature, est incomplet s'il n'est pas associé

5. Nous nous concentrons sur les énoncés amorcés par une subordonnée en *when*, mais la réflexion que nous menons sur le statut rhématique de la partie de l'énoncé présentant *be+ing* vaudrait aussi pour d'autres cas de figure comme ceux cités par Adamczewski (p. 145) :

« By accepting the weakening of one country we would in fact be weakening the European community itself, and beyond that, fairly soon, each one of its members » Daily mail 27-11-1973.

à un événement, ce qui correspond à la définition du thème comme « propositional frame that lacks a mutually acceptable specification in some respect » (Lötscher 1992, p. 133) ou comme « objet discursif dont l'énoncé spécifie les propriétés » (Marandin 1988, p. 75).

Le paragraphe se poursuit ainsi : « un constituant temporel antéposé est donc toujours thématique » (cf. Berthonneau 1987 ; Borillo 1988, p. 74 ; Declerck 1997, p. 142 ; Ramsey 1987).

Selon cette citation, la subordonnée en *when* est thématique et la principale à laquelle elle s'agence est rhématique. Nous considérons alors que *be+ing* entre dans un processus de rhématisation car il est constitutif de l'unité syntaxique qui correspond au rhème et qu'il en conditionne l'agencement avec le thème. Ainsi, *be+ing* devient un outil de rhématisation car il participe à la constitution du statut syntaxique de la principale à laquelle il appartient.

II – *Be+ing* à l'oral : quelles incidences syntaxiques ?

Si l'annonce du titre de cet article est un peu déroutante, c'est que notre approche nous confronte à des énoncés spontanés saisis au moment de leur formulation. On se rend compte que *be+ing* est une marque d'introduction d'information nouvelle et est un indice de structuration de l'énoncé. Mais comment concilier ce que nous avançons avec des énoncés canoniques comme :

(2) When they arrested me, they thought they were arresting a poor man. (Adamczewski 1993, p. 58).

Nous pourrions proposer que *when they arrested me* correspond à la partie de l'énoncé qui permet l'ancrage de la seconde, à savoir l'information principale, qui devient alors primordiale. Est-on ici en train de remettre en cause le principal opérateur de phase 2 (Adamczewski 1993, p. 59) ?

Nous pensons que ce qui fait que *be+ing* est conçu comme un opérateur de thématisation⁶, supposant un déjà et une reprise, est constitutif de sa valeur rhématisante. En termes de linéarité, le prédicat affecté par le marqueur ne se trouve pas moins dans un second

6. Nous employons ici le terme de thématisation par souci de cohérence de notre propos. Nous n'ignorons pas que c'est l'appellation « opérateur de phase 2 » qui est usitée le plus souvent dans le Grammaire Linguistique de l'Anglais. C. Delmas remet d'ailleurs en cause l'opposition thème / rhème au profit d'une mise en valeur de la phase 2, « mémoire du travail de parcours du vecteur, mettant à la disposition de l'énonciateur un acquis » (Delmas 1987, p. 18).

temps de l'énoncé. Les occurrences suivantes sont particulièrement révélatrices de cette double approche possible :

(3) Interview de John le Carré, *Un siècle d'écrivain*

You look always for / to make an impact I : I don't think that's so shaming we're, we're all trying to do that in a way and now I've just in these years I I begin too feel fairly confident of of my opinions I I begin to grow into my strength to be immodest and I think I have got something to say [...]

Nous remarquerons deux temps dans cet extrait d'un paragraphe oral, le passage qui nous intéresse s'arrêtant après *in a way* avant que *and now* ne vienne redynamiser le propos. Dans ce premier passage, *we're, we're all trying to do that in a way* correspond à la partie post-rhématique de l'énoncé. Cette unité syntaxique vient reprendre les différents temps de *you look always for / to make an impact*. En effet, un *you* générique est repris par un *we* plus englobant, *trying to do* vient reformuler par le pro-verbe *do* les hésitations exprimées au niveau du prédicat */make an impact*. *Trying* vient réitérer les aspirations suggérées par *look for*, sans compter le pronom *that* à la fois anaphorique et clôturant. Toutefois, l'identité syntaxique de cette unité dont tous les constituants confirment le caractère anaphorique et thématique est un commentaire à la finale. *Be+ing* ne se trouve pas dans le thème de ce premier agencement, qui d'ailleurs se limite à un rhème et un post-rhème, mais dans le post-rhème. Il vient certes reprendre le reste des propos énoncés mais il vient également redynamiser. Il réinitialise l'énoncé, comme le prouve la suite du passage amorcée par *and now* qui décline à nouveau le terme d'impact sous forme de confiance et de manque de modestie. Pour en revenir au premier enchaînement qui nous intéresse, on peut dire qu'à des données descriptives font suite des considérations filtrées par le point de vue de l'énonciateur, ce qu'annonce la montée de la négation *I don't think that's [...]* assortie de l'intensifieur *so* (Gaudy 2005). Dans cette incise finale, l'énonciateur vient ouvrir un temps plus subjectif dans une unité qui correspond à un post-rhème.

Considérons maintenant cette seconde occurrence :

(4) BBC Radio 4, 25.10.04, You and Yours, Autism, Adult Services, Kerr

[...] and we're developing more services locally but we do know that currently there is not sufficient / locally and currently we have, we've placed people as far away as Manchester and Cornwall which just gives you **some** idea of how far we're searching to find the right types of provision. I think the issue there is about us growing our own local services [...]

Nous nous concentrerons sur l'unité [*we've placed peopole... the right type of provision*]. *Which* et *Be+ing* semblent aller de pair. Le relatif de phrase permet un ancrage sur une première prédication avant

d'introduire l'expression d'un commentaire. Pour ainsi dire, le relatif de phrase permet de reformuler *we've placed people as far away as Manchester or Cornwall*. *Be+ing* peut alors avoir deux lectures. On peut considérer qu'il participe à une reformulation métalinguistique. Il reprend ainsi une première formulation, ce qui lui confère une dimension anaphorique. Mais on peut, une nouvelle fois, souligner son rôle majeur dans la constitution du commentaire à la finale ou post-rhème. En cela, *be+ing* vient coder un propos qui prend une dimension rhématisante et relance l'énoncé vers la droite. Cette relance se trouve d'ailleurs dans la suite de l'énoncé qui va au-delà des exemples particuliers pour ouvrir des perspectives en termes d'infrastructures (*growing our own local services*).

Ainsi, le retournement effectué ici tient du procédé suivant : traiter *be+ing* d'opérateur thématique revient à prendre la première partie de l'énoncé comme première et à dire que la seconde est une reprise de la première. En avançant que *be+ing* est un opérateur de rhématisation au sein du travail de formulation, ou en d'autres termes dans la réalité et la complexité de l'agencement de propos spontanés à l'oral, nous ne le présentons pas dans une relation de dépendance avec l'amont contextuel mais nous signalons le lieu syntaxique que cet opérateur code pour la constitution d'une information nouvelle.

Notre approche peut être partiellement acceptable mais il pourrait nous être reproché d'avoir montré que *be+ing* vient coder le post-rhème plus qu'il ne code le rhème du paragraphe oral.

Cette inexactitude n'est pas nécessairement dommageable. Il est en effet dit (Morel et al. 1992, p. 66) :

Même si la terminologie varie d'un linguiste à l'autre, on considère, en général, que les constituants postrhématiques sont intégrés au rhème de l'énoncé et qu'ils ont principalement pour rôle de spécifier a posteriori le cadrage référentiel de l'énoncé précédent, ou de désambiguïser le référent de certains substituts (Gülich 1982, p. 57 et Fradin 1988, pp. 46-56).

Ceci nous incite donc à étoffer notre propos. Nous pouvons dire que ces exemples, qui présentent *be+ing* au sein de post-rhèmes, n'illustrent qu'un type de configuration de l'emploi rhématisant de *be+ing*. Deux autres déclinaisons du phénomène sont à mettre en valeur, une seconde étant à trouver dans les réalisations de l'opérateur dont l'oral accentue le caractère disjoint.

Dans l'énoncé suivant, la place de *kind of* est particulièrement révélatrice. D'une part, *kind of* montre que le choix du terme compétent est en cours, qu'aucune adéquation parfaite n'est encore trouvée et que le propos ne restera qu'approximatif. D'autre part, il vient souligner le fonctionnement disjoint de l'opérateur *be+ing* :

(5) BBC Radio 4, 25.10.04, You and Yours, Autism, Adult Services, Mitchell

[...] part of the problem is that a lot of other parents aren't perhaps as bolshy or asking questions as I might be and I worry that unless you're kind of ringing up social services a lot, ringing up the Autistic Society kind of trying to bring it all together then it doesn't happen.

De même, l'énoncé suivant pose *be* comme jalon à deux reprises et la base verbale+*ing* n'arrive que dans un second temps :

(6) BBC Radio 4, 14.10.04, You and Yours, Son Rise, Jill Cuthbert, repère 195-203

[...] laura would scream, lots and lots and would be, trying to smash the door down °at one point she tried actually to get underneath the door, she tried to squeeze her hands under the door to try and get out° e : she would be : swinging on the door handle she'd be kicking it bumping it and if you actually (rire) were nearBY her you would obviously get yourself kicked and bumped [...]

Dans les deux cas, *would be* amorce le propos et le prédicat compétent n'est présenté que dans un second temps, après une pause (,) ou un temps de latence (:) affecté de *-ing*. *Trying* comme *swinging* se situent sur un même axe paradigmatique. La formulation est ensuite reprise, le rythme s'accélère et l'on trouve à droite une énumération des sautes d'humeur de l'enfant dont il est question. *She'd be kicking it* est ainsi énoncé sans temps d'hésitation, suivi de *bumping it* qui fait l'économie de *be*. On peut considérer que *be* joue le rôle de jalon dans l'à dire et que *-ing* vient coder le prédicat porteur de l'information nouvelle relativement à la construction du propos. Cette construction en deux temps est d'ailleurs relativement proche de ce que propose P. Cotte (1997, pp. 96-97) :

On fait l'hypothèse que la périphrase *be+ing* est constituée de deux strates, comme celle du parfait. Le verbe en *ing* est la nominalisation d'une première conjugaison ; il condense un contenu lexical, un temps et un sujet, ex : *Birds whistled* → *whistling*. Le verbe *be* prend pour complément cette forme synthétique (→ *be whistling*) et il offre un support à la conjugaison initiale (*Birds ... ed*) que celle-là occulte (→ *Birds were whistling*). Ainsi, la conjugaison préconstruite enfouie dans la forme nominalisée du verbe est explicitée, reprise et redéployée au premier plan. Le sujet, conjugué une première fois, est rethématisé et le procès lui est réattribué. Au total la périphrase est une construction analytique contenant une partie synthétique préconstruite.

Nous soulignerons l'existence de strates de construction, qui semble être un phénomène présent dans l'élaboration de la formulation⁷,

7. Dans ce contexte qui présente des « strates de construction », nous serions tentée de faire un rapprochement avec la terminologie employée par P. Cotte (2000) qui

même si notre approche se situe à un niveau de conceptualisation moindre. L'attribution par *be* d'un procès au sujet se retrouve également dans les étapes de construction du dire et corrobore notre approche.

Enfin, nous noterons une troisième configuration possible qui contribuerait à établir la valeur rhématisante de *be+ing* :

(7) BBC Radio 4, 25.10.04, *Your and yours, Autism, Adult Services, Female carer*, repère 228-232

we'd gone, shopping to get some food for his party that we were giving him that evening and we got back home °just before one° and the phone was ringing, it was his care manager to say that he'd been taken to hospital, well we thought something awful had happened to him but it just turned out that he/ he'd been having a difficult day and we thought we : could just go over and collect him, but we were told we couldn't go and visit, and that he wouldn't be returning home.

Cet énoncé est intéressant car il combine plusieurs facteurs. Tout d'abord, nous remarquons que les deux occurrences soulignées présentent une symétrie de construction et s'agencent sur un contraste. On peut à nouveau dire que *be+ing* est ancré par rapport à une première partie, *he'd been having a bad day* venant reprendre et modifier *we thought something awful had happened to him* et *he wouldn't be returning home* s'agencant à *we thought we : could just go over and collect him*. Dans les deux cas, on remarque la présence du subordonnant *that* qui souligne cet agencement. Toutefois, les pensées des parents sont reléguées au deuxième plan face à ce qui s'avère être la situation nouvelle *he-have a difficult day* et *he-not return home*. Une fois de plus, *be+ing* code cette partie de l'énoncé et nous la lisons comme l'information à retenir et que les parents cherchent ici à partager.

Egalement, et nous ouvrirons ici une piste qui mériterait d'être creusée, la dimension explicative que l'on peut percevoir dans *be+ing* semble s'accompagner d'une prise de distance de l'énonciateur par rapport à ses propos. Si nous confrontons *we were told [...] he wouldn't be returning home* avec une manipulation comme *we were told he would not return home*, il semble que *be+ing* rajoute une dimension préconstruite qui émane d'une autre source énonciative. Par *be+ing*, on comprend que l'énonciateur reprend partiellement les conclusions du personnel soignant ou l'interdiction qui est imposée à l'enfant. Dans ce passage d'oral spontané, *be+ing* ne serait-il pas à lire comme un moyen de coder les propos d'une voix autre ? Plus précisément, en

appelle « réélaboration » « la tendance de la langue à revenir sur ses constructions et, en ajoutant des strates nouvelles, à « dépasser » les premières, c'est-à-dire à les entériner au moment même où elle met en avant une détermination inédite ».

termes de « rhématisation », ne serait-il pas à concevoir comme un outil permettant l'introduction d'une altérité énonciative ?

Nous avons vu ici trois déclinaisons de ce que nous pensons être un même phénomène. A l'oral, dans la spontanéité du propos en construction, *be+ing* semble avoir la capacité de coder la partie nouvelle de l'énoncé. C'est en cela que nous en proposons une lecture rhématisante.

Conclusion

Au terme de cet article, nous pouvons mettre en perspective la provocation inhérente au titre. Traiter *be+ing* d'opérateur de rhématisation n'est en rien incompatible avec sa valeur avérée d'opérateur d'anaphore. Plus précisément, ce qui fait sa valeur anaphorique est également ce qui constitue son statut rhématisant. La position de *be+ing* dans le second temps de l'énoncé, notamment dans les énoncés canoniques qui présentent une subordonnée temporelle suivie d'une principale est centrale dans cette interprétation apparemment contradictoire. En réalité, il s'agit d'une question d'appréhension de l'énoncé. Si on se place sur un axe linéaire, la position seconde du prédicat affecté de l'aspect par rapport au prédicat sans aspect de la subordonnée déclenche cette interprétation anaphorique. Si l'on considère l'énoncé dans le mouvement d'un discours spontané, on est contraint de constater que *be+ing* entre certes dans une relation avec un amont qu'il reprend, mais également et surtout qu'il permet de redynamiser l'énoncé à droite, sous la forme d'un rhème ou d'un post-rhème. Il s'agit alors d'une approche syntaxique de l'oral spontané qui tient également compte de la dimension informationnelle des propos énoncés.

Ceci ouvre un axe de réflexion qui serait à nourrir au contact d'énoncés spontanés contextualisés. Nous avons commencé à identifier quelques types de réalisations de *be+ing*, rhématisant. Il est évident qu'il n'est pas le seul outil de rhématisation en oral spontané. Il serait intéressant de répertorier les différents outils qui codent l'agencement de deux temps dans un énoncé et permettent l'enchaînement des propos, qui codent le passage de la partie thématique à la partie rhématique des énoncés. En d'autres termes, l'enjeu serait de cerner les outils qui participent et permettent le dynamisme de la formulation spontanée.

Isabelle GAUDY-CAMPBELL
 Université de Metz, CELTED & CLILAC (Paris VII)
 gaudy@univ-metz.fr

Bibliographie

- ADAMCZEWSKI Henri, 1978, *Be+ing dans la grammaire de l'anglais contemporain*, Atelier de reproduction des thèses, Lille III.
- , 1982, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, A. Colin, Réédition 1993.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1998, « Temps du langage et production de sens à l'oral », *La production du sens à l'oral*, CIL 16, pp. 18-25.
- CHARAUDEAU Pierre & Dominique MAINGUENEAU, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- COTTE Pierre, 2000, « La modalité de commentaire. La modalité comme commentaire » in *La modalité et les modaux en diachronie et en synchronie – domaine anglais*, Pauchard P. dir, Presses Universitaires de Reims, pp. 201-224.
- , 1997, *Grammaire linguistique*, Didier Erudition, CNED.
- DELMAS Claude, 1987, *Structure abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*, CEDEL, Paris.
- GUIMIER CLAUDE, 2000, *La thématization dans les langues*, Actes du colloque de Caen 1997, Peter Lang.
- JOUËT-PASTRE MC ALLISTER Gabrielle, 2006, *Approche intonative et énonciative du récit oral spontané en anglais RP*, Thèse, Paris III.
- LE QUERLER Nicole, 2000, « Dislocation et thématization en français », *La thématization dans les langues*, Peter Lang, pp. 263-275.
- MOREL Marie-Annick, 1992, « L'opposition Thème/Rhème dans la structuration des dialogues oraux », *Journal of French Language Studies*, 2, pp. 61-74.
- MOREL Marie-Annick & Laurent DANON-BOILEAU, 1998, *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*, Bibliothèque de *Faits de Langues*, Ophrys.
- SIBLO Paul, 2000, « Qu'est-ce que poser un thème ? » *La thématization dans les langues*, Peter Lang, pp. 33-44.
- STARK Elisabeth, 2000, « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés », *La thématization dans les langues*, Peter Lang, pp. 337-358.

ABSTRACT. — *In this article we look at spontaneous speech in English and, more particularly, at the different stages and ways of constructing speech. If we consider oral utterances syntactically, we observe that the be+ing aspect often arises in the rheme. However, this operator has been very much studied in English linguistics as a thematic and anaphoric operator. Given the behaviour of the operator in spontaneous speech, could we be in contradiction with existing theory? We set out to cancel this apparent contradiction by revisiting what is at stake in the syntactic structure of oral utterances and by analysing authentic speech progress at the interface between syntactic analysis and metaoperational linguistics.*

ZUSAMMENFASSUNG. — *In dieser Arbeit geht es darum, das spontan gesprochene Englisch und insbesondere die verschiedenen Etappen und Modalitäten des Redeablaufs unter die Lupe zu nehmen. Untersuchen wir mündliche Äußerungen auf ihre Synthax hin, so sehen wir,*

dass die Form be+ing oft in dem Rhema erscheint. Dieser Operator ist bisher vorwiegend als thematischer und anaphorischer Operator untersucht worden. Stehen wir im Widerspruch zu bestehenden Theorien, wenn wir das Verhalten des Operators in spontaner Sprache analysieren? Unser Ziel ist es, diesen scheinbaren Widerspruch zu überwinden, indem wir das Problem der syntaktischen Struktur in mündlichen Äußerungen wieder aufgreifen und Redeabläufe in authentischer Sprache an der Nahtstelle zwischen der syntaktischen Analyse und der metaoperationellen Linguistik analysieren.